

# CONTACT et horaires

L'USI (Unité de Soins Intensifs pour enfants) est **ouverte du lundi 10h00 au vendredi 13h00**.

## Fermetures :

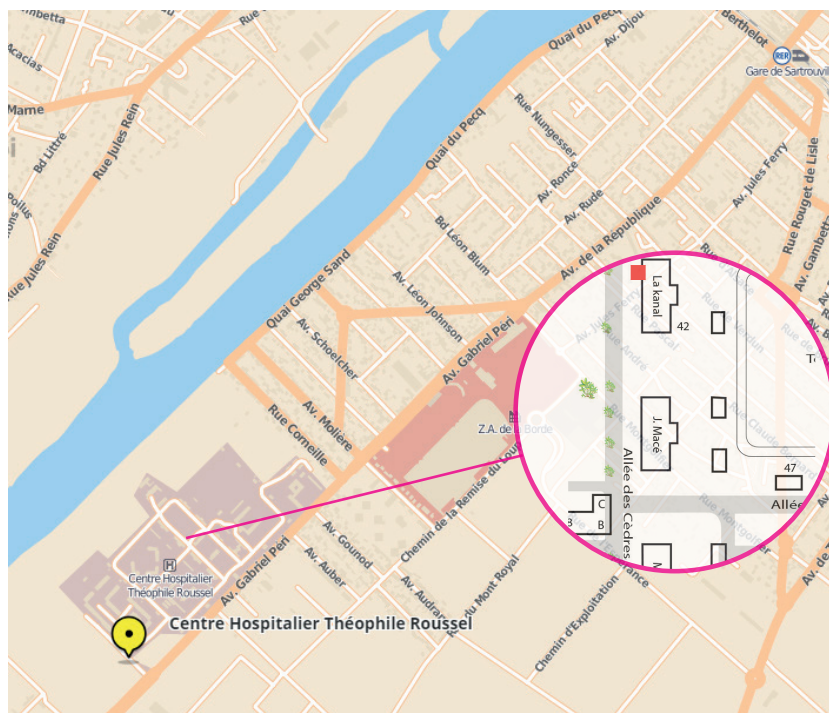
- > 2 semaines aux vacances de fin d'année
- > 3 semaines en août

## Contacts :

- > Le cadre de l'unité : 01 30 86 44 76
- > Le secrétariat : 01 30 86 38 70

Structure du Centre Hospitalier Théophile Roussel - 1 rue Philippe Mithouard - BP 71 - 78363 MONTESSON  
Cedex - 01 30 86 38 38 - [www.th-roussel.fr](http://www.th-roussel.fr)

## PLAN d'accès



**Ligne RER A** : gare de Sartrouville ou gare du Vésinet-Le Pecq  
**Lignes de bus n° 6417 et 6429** : arrêt « Théophile Roussel » (av. Gabriel Péri)

À votre arrivée à l'hôpital, demandez un plan à l'accueil  
pour trouver le bâtiment Lakanal.



CENTRE HOSPITALIER  
THÉOPHILE ROUSSEL

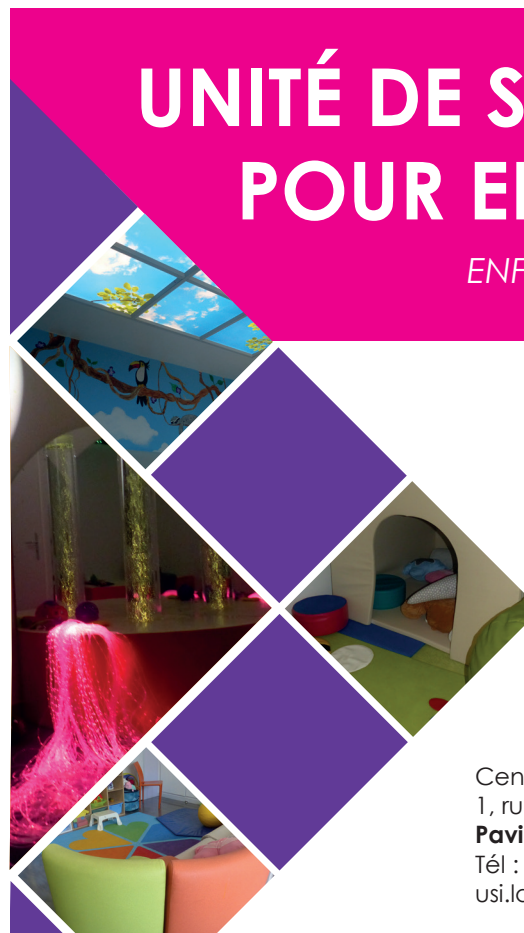
## PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

INTERSECTORIEL

## UNITÉ DE SOINS INTENSIFS POUR ENFANTS (USI)

ENFANTS 6-12 ANS

CHTR - Service Communication - juillet 2026



Centre Hospitalier Théophile Roussel  
1, rue Philippe Mithouard - 78360 MONTESSON  
**Pavillon Lakanal**  
Tél : 01 30 86 38 31 - Fax : 01 30 86 44 57  
[usi.lakanal@th-roussel.fr](mailto:usi.lakanal@th-roussel.fr) - [www.th-roussel.fr](http://www.th-roussel.fr)

L'Unité de Soins Intensifs pour enfants (USI) est **une unité intersectorielle dédiée aux patients des 4 secteurs de psychiatrie infanto-juvénile** (78I03, 92I02, 92I03, 92I04) relevant du Centre Hospitalier Théophile Roussel.

Toutefois, en fonction de la disponibilité des lits, **l'unité peut accueillir des patients d'autres secteurs d'Ile-de-France** (communes des Hauts-de-Seine, des Yvelines et certaines communes du Val d'Oise).

## L'UNITÉ et l'offre de soins

L'unité accueille des **patients âgés de 6 à 12 ans souffrant de troubles psychiques aigus** et/ou se trouvant **dans une situation de crise** ne permettant pas le maintien dans leur milieu ordinaire.

Les troubles qu'ils présentent nécessitent des soins intensifs et un accompagnement contenant.

### Nos missions :

- > Favoriser un apaisement psychique de l'enfant pour lui permettre de réinvestir ses différents lieux de vie et de soins,
- > Réaliser une évaluation psychopathologique et/ou thérapeutique,
- > Apporter une aide à l'orientation du projet de soin ambulatoire en lien avec les équipes assurant les soins à long terme,
- > Permettre une observation de l'enfant à distance du milieu ordinaire.

### Notre offre de soins :

- > Prise en charge thérapeutique à partir de soins institutionnels,
- > Activités et ateliers thérapeutiques à médiation,
- > Entretiens médicaux et soignants individuels et familiaux,
- > Évaluation psychologique,
- > Bilans psychomoteurs,
- > Travail de coordination partenariale avec les intervenants sociaux et médicaux,
- > Initiation et/ou réévaluation d'un traitement médicamenteux dans certaines situations,
- > Bilan somatique auprès du pédiatre,
- > Évaluation psychopédagogique par l'Unité d'Enseignement et aide à la reprise d'une scolarité.

## L'ÉQUIPE pluridisciplinaire

L'accompagnement est mis en œuvre par une équipe pluridisciplinaire constituée de psychiatres, infirmières, aides-soignantes, éducatrices spécialisées, psychologues, psychomotricien, cadre de santé, assistante sociale, secrétaire et agents des services hospitaliers.

## ADMISSION

Les patients sont adressés par le médecin, la structure de soins de secteur (CMP, CATTP, HDJ) ou le psychologue référent de l'enfant (adresse e-mail dédiée : [usi.cs@th-roussel.fr](mailto:usi.cs@th-roussel.fr)).

Par la suite, une consultation est proposée dans les plus brefs délais.

L'enfant est alors reçu avec sa famille par un pédopsychiatre et une soignante, afin d'évaluer la possibilité d'une hospitalisation.

Au terme de cet entretien, le médecin pose l'indication de l'hospitalisation et évalue le degré d'urgence à hospitaliser l'enfant.

**Les parents restent décisionnaires et le consentement du jeune est toujours recherché.**

## LE SÉJOUR ET LA SORTIE

L'USI propose **des hospitalisations de semaine** :

- > soit en temps plein (du lundi 10H00 au vendredi 13H00, nuits incluses),
- > soit en hospitalisation de jour de 09H00 à 16H30 (arrivée le lundi à 10H00 et départ le vendredi à 13H00).

**En général, la durée d'une hospitalisation est de 6 semaines.** Le type d'hospitalisation ainsi que sa durée sont déterminés par les médecins de l'unité.

Pour chaque enfant, **un projet personnalisé**, adapté à ses besoins, est élaboré en équipe pluridisciplinaire.

Des infirmières, éducatrices ou aides-soignantes sont désignées pour être les soignants référents de l'enfant et interlocuteurs privilégiés des parents. L'équipe participe à la mise en œuvre du projet.

Pour tous les patients, **l'équipe de soin adressante reste référente du projet et de la continuité des liens avec le patient.** Elle assure l'organisation du versant ambulatoire de la prise en charge (consultations, thérapies, rééducations, orientation).

L'hôpital est une structure de soins ce qui implique pour tous le respect mutuel des personnes, des origines, des cultures et des usages, mais aussi des lieux et des personnes contribuant au fonctionnement de l'unité de soins.

